



## Session **bases de données médico-administratives** – Mercredi 21 novembre 17h00

Les chercheurs et les cliniciens peuvent désormais avoir accès à de nouvelles bases riches en données médico-administratives, tout en ayant l'obligation de respecter une législation qui se met actuellement en place dans le cadre de la recherche en santé.

En effet, de nouvelles bases médico-administratives ont vu le jour ces dernières années, susceptibles d'être utilisées à des fins de recherche, d'études et d'évaluations dans le domaine de la santé. C'est le cas de la base SNIIRAM (Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie) qui porte sur l'ensemble des remboursements de l'assurance maladie tous régimes confondus et du SNDS (Système National des Données de Santé) qui rassemble les données du PMSI national, de la base SNIIRAM, du Cépi-dc et de la MDPH. Ces bases médico-administratives pourraient représenter des sources de données potentiellement très intéressantes en cancérologie, notamment dans l'analyse des prises en charge et de parcours de soins. Mais que contiennent vraiment ces bases de données ? Quelles personnes y ont accès ? Quelles démarches doit-on faire pour y avoir accès ? Doit-on avoir une formation préalable pour les utiliser ? Quel intérêt pour quelles études ? Quelles sont leurs limites d'utilisation ?

Par ailleurs, les chercheurs et les structures qui hébergent des données médicales sensibles sont appelés à respecter des nouvelles réglementations (loi Jardé sur les recherches impliquant la personne humaine, décret CNIL MR, règlement européen sur la protection des données personnelles...), mais ne savent pas toujours, concrètement, dans quel cadre ils se situent et comment ils doivent désormais gérer légalement chaque nouveau projet.

**Modération : Brigitte Trétarre, registre des tumeurs de l'Hérault**

**17h00 : Conférenciers invités :**

**Philippe-Jean Bousquet, INCa et Hélène Caillol, CNAM/SNDS** : présentation, accessibilité réglementaire et technique, usages des bases médico-administratives pour la recherche en cancérologie

**17h50 : Interventions GSO sélectionnées :**

**Edouard Chatignoux, SPF** - Estimation départementale de l'incidence des cancers : comment utiliser les données médico-administratives de manière valide ?

**Sébastien Orazio, BPH** - Un exemple d'utilisation des bases de données du SNIIRAM à des fins d'étude épidémiologique : proposition d'une méthode pour identifier les bénéficiaires de la CMU/CMU-C des patients inclus dans un registre des cancers.

**Nicolas Thurin, BPH** – Identifier des patients avec des cancers métastatiques de la prostate résistants à la castration (mCRPC) dans la base SNDS : l'étude CAMERRA

**18h35 : Table ronde**

[Inscription](#)